



VAE BPJEPS : Parce que votre parcours mérite d'être valorisé.

Flashez le QRcode pour consulter la formation en ligne !



Mention › Animation Socio-Educative et Culturelle

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un dispositif qui permet de transformer votre expérience professionnelle et personnelle en une certification reconnue. Elle valorise vos compétences et savoir-faire acquis sur le terrain, tout en facilitant votre évolution ou reconversion professionnelle.

- Déterminer les expériences supports de validation des acquis
- Analyser les compétences attendues dans le référentiel métier
- Finaliser administrativement le dossier avant dépôt

Période et lieu de formation

- **Calendrier individuel prévu lors d'un entretien de positionnement**
- **En présentiel : UFCV Mulhouse, 13 Porte du Miroir, 68100 MULHOUSE**
- **En distanciel possible après un premier rendez-vous de positionnement en présentiel**

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 18 ans minimum
- Justifier d'une expérience minimum de 200 heures en animation ou d'un titre ou diplôme de dispense.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme (PSC1, ou autre en cours de validité)
- Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE
- Entretien de positionnement

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les aménagements nécessaires.

(cecile.lamy@ufcv.fr)



Les débouchés

- Avec le BPJEPS ASEC, vous êtes reconnu en tant que professionnel de l'animation.
- Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales.
- Vous pouvez être désigné :
Animateur socioculturel
Animateur enfance-jeunesse
Animateur seniors
Animateur de quartier
Animateur socio-éducatif spécialisé

Niveau

Diplôme de niveau 4 (BAC) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) :

RNCP39926

Certificateur : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Date d'enregistrement au RNCP : 09-12-2024



Contenus de la formation

La formation comprend 4 blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Identification du territoire et ses acteurs
- Analyse des besoins des publics
- Conception, planification et mise en œuvre de projets innovants
- Sensibilisation aux enjeux de développement durable et aux obligations administratives liées à l'activité

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Accessibilité de l'information et de la communication
- Outils et techniques de communication

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

- Conception de séquences d'activités
- Techniques d'animation d'activités
- adaptation et évaluation des activités

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle

- Organisation des temps de vie quotidienne
- Information sur les enjeux sociétaux
- Compétences psychosociales des publics

Durée



Forfait de 12h sur une durée de 12 mois maximum

Cycle



Rendez-vous individuel ou en groupe

Admission



Être titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES, première étape incontournable d'un parcours VAE

Publics concernés



La VAE s'adresse à toute personne souhaitant faire reconnaître ses compétences acquises par l'expérience, quels que soient son âge, son statut ou son niveau de qualification

Inscription



Nous contacter pour retirer un dossier de candidature

Modalités et certification



Rédaction d'un dossier.
Ce dossier va permettre au jury DRAJES d'évaluer les acquis et compétences requises pour la certification du diplôme visé.
Pour compléter, le jury vous convoque à un entretien.

Effectif



1 personne

Les + de l'UFCV

- Un suivi précis et personnalisé
 - Expérience avérée dans les formations à l'animation professionnelle
- Résultat (N-1) Année 2025 : 4 candidats BPJEPS LTP présentés
- Taux de réussite totale : 75% ; Taux de satisfaction : 100%



Financement



Selon votre situation (premier emploi, salarié, demandeur d'emploi, etc.) vous pouvez obtenir des aides à la formation. L'UFCV peut vous aider dans vos démarches et vous accompagner dans l'obtention de vos droits.

Coût

1200 €

CGV : <https://formation-professionnelle.ufcv.fr/à-propos/Conditions-générales-de-ventes>

Pour tout renseignement, contactez-nous aux coordonnées ci-dessous :
03 88 15 52 17 - formationpro-al@ufcv.fr - FORMATION-PROFESSIONNELLE.UFCV.FR

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi n°2411_CN_04819 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

Flashez le QRcode pour consulter les conditions générales de vente !

